

Paul-Henri Spaak, Combats inachevés

Légende: Dans ses Mémoires, Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) entre 1957 et 1961, évoque la portée du mémorandum que la France adresse, le 17 septembre 1958, au président américain Dwight Eisenhower et au Premier ministre britannique Harold Macmillan pour leur proposer la création d'un directoire tripartite à la tête de l'Alliance atlantique.

Source: SPAAK, Paul-Henri. Combats inachevés. Volume II: De l'espoir aux déceptions. Paris: Fayard, 1969. 444 p. (Les grandes études contemporaines).

Copyright: (c) Paul-Henri Spaak

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive respectivement du CVCE et/ou de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser au CVCE ou aux auteurs ou ayants droit concernés.

URL: http://www.cvce.eu/obj/paul_henri_spaak_combats_inacheves-fr-277abcc9-9814-4b95-bc7c-48e3eb9671bf.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Paul-Henri Spaak, *Combats inachevés*

[...]

Deux mois plus tard, le 17 septembre 1958, le général de Gaulle écrivit au président Eisenhower et à M. Macmillan, alors Premier ministre, leur transmettant un mémorandum dans lequel il expliquait sa position sur l'Alliance atlantique.

[...]

L'analyse que le général de Gaulle y fait de la situation est parfaite. Il constate que l'Alliance atlantique a été conçue en fonction d'une zone d'action éventuelle qui ne répond plus aux réalités politiques et stratégiques. On ne peut considérer comme adaptée à son objet une organisation qui se limite à la sécurité de l'Atlantique-Nord, comme si ce qui se passe au Moyen-Orient ou en Afrique n'intéressait pas immédiatement et directement l'Europe. Le rayon d'action des navires et des avions, et la portée des engins rendant militairement périmé un système aussi étroit. Il est vrai qu'on l'avait admis parce que l'armement atomique, évidemment capital, était le monopole des Etats-Unis, ce qui pouvait justifier qu'à l'échelle mondiale les décisions concernant la défense fussent pratiquement déléguées au gouvernement de Washington. Mais il fallait reconnaître qu'un pareil fait, admis au préalable, ne correspondait plus désormais à la réalité. Dès lors, concluait le Général, la France ne pouvait considérer que l'OTAN, sous sa forme actuelle, satisfaisait aux conditions de la sécurité du monde libre et notamment de la sienne propre.

[...]

Partant de ces prémices et de cette critique constructive, le général de Gaulle, au lieu d'en tirer les conclusions qui pouvaient, défendues par lui et les Anglo-Saxons, renforcer l'Alliance, proposait un système qui, adopté, signifiait la disparition de celle-ci.

Pour remédier aux carences qu'il indiquait, le général de Gaulle demandait qu'à l'échelon politique et stratégique mondial, fût instituée une organisation comprenant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Cette organisation aurait, d'une part, à prendre des décisions communes dans les questions politiques touchant à la sécurité mondiale, d'autre part, à établir et le cas échéant à mettre en application les plans d'action stratégique, notamment en ce qui concerne l'emploi des armes nucléaires. Il serait alors possible de prévoir et d'organiser les théâtres éventuels d'opérations subordonnés à l'action générale, tels que l'Arctique, l'Atlantique, le Pacifique, l'océan Indien, qui pourraient être, si c'était nécessaire, subdivisés en sous-théâtres.

La conclusion du général de Gaulle était formelle : le gouvernement français considérait comme indispensable une telle organisation de la sécurité. Il y subordonnait tout développement de sa participation éventuelle à l'OTAN et se proposait, si cela se révélait nécessaire, d'invoquer la procédure de révision prévue par l'article 12 du Traité de Washington. Il proposait l'ouverture immédiate de négociations entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

[...]

Je ne pouvais les accepter, ni comme ancien ministre, ni comme secrétaire général de l'Organisation. Si cette proposition de création d'un triumvirat était adoptée, si trois membres de l'Alliance étaient seuls associés à l'élaboration d'une politique mondiale, j'étais convaincu que nous assisterions à la révolte de tous les autres partenaires.

L'idée du triumvirat me paraissait mauvaise pour d'autres raisons encore. Dans la conduite des affaires mondiales, il était peu probable que le général de Gaulle accepte de s'incliner devant les décisions qui auraient été prises par ses deux partenaires anglo-saxons et, si l'unanimité était requise, l'inefficacité du système n'était que trop évidente.

[...]

Il n'était pas possible de construire un système sur l'idée que seuls la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne étaient intéressés par les problèmes qui se posaient hors d'Europe. Le Portugal, les Pays-Bas et la Belgique avaient des colonies en Afrique et en Asie. D'autres pays membres de l'Alliance y avaient des intérêts économiques si importants qu'ils ne pouvaient rester indifférents à leur évolution politique.

Je regrettais l'idée de « créer une organisation politique et stratégique à l'échelle mondiale dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France seraient les seuls partenaires ». Ce n'était ni pratique, ni heureux. Cette conception, si elle devait se réaliser, signifierait la fin de l'Alliance.

[...]

De toute évidence, certaines propositions du général de Gaulle témoignaient d'une réelle ignorance des rouages de l'Alliance. Je suis convaincu que son mémoire avait été rédigé sans l'assistance du Quai d'Orsay, dont les techniciens n'auraient jamais laissé passer des erreurs aussi flagrantes.

Ainsi, nous assistions à la première manifestation d'une politique décidée par un homme seul, en dehors du Parlement et même du ministre dit compétent et responsable. Nous devons par la suite, bien des fois, nous trouver dans une situation identique.

[...]

Comme les Britanniques et les Américains avaient répondu par la négative aux propositions qui leur avaient été faites, tout semblait terminé. C'était mal connaître le redoutable diplomate à qui nous avions à faire. Dissimulant sa déception, il ne devait plus jamais reparler de ses propositions. Mais il n'est pas homme à oublier un échec. Par la suite, il refusa sans faire d'éclat la collaboration particulière qui lui fut offerte à plusieurs reprises par les Américains, ne répondant même pas aux avances qui lui étaient faites. Dès ce moment son parti était pris. Puisqu'on refusait d'organiser le monde suivant le schéma qu'il avait proposé, il détruirait l'organisation qui constituait l'obstacle principal à la réalisation de ses projets. Dès cette époque, pour lui, l'OTAN condamnée devait disparaître. Il ne serait pas dit qu'il accepterait une réalisation aussi importante que l'Alliance atlantique telle qu'elle était conçue par le Traité de Washington et qu'il suivrait une ligne politique qui avait été établie sans lui.

[...]

L'erreur de ses alliés est de ne pas avoir exactement mesuré le danger que représentaient ses positions, l'esprit qu'elles trahissaient, les périls que constituait la résurrection de vieilles idées, et surtout de n'avoir pas compris qu'en s'opposant à lui, ils s'aliénaient à jamais un homme plus orgueilleux que sage, qui n'oublie pas ses échecs, et ne les pardonne pas à ceux qui les lui ont infligés.

[...]